



OFFRE D'EMPLOI

Directeur des travaux publics / Directrice des travaux publics

POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN

Ayant à cœur de bien desservir ses citoyens, la municipalité de Shippagan est à la recherche d'une personne dynamique, engagée, orientée vers les résultats avec un esprit d'initiative, un sens des responsabilités et du travail d'équipe afin de pourvoir le poste de directeur des travaux publics.

RESPONSABILITÉS

Relevant de la direction générale, le directeur des travaux publics sera chargé de planifier, organiser et diriger la gestion de l'ensemble des activités reliées à l'entretien des infrastructures municipales : la voirie, la signalisation, le déneigement, les activités reliées aux travaux d'entretien des conduites municipales d'aqueduc et d'égout, bâtiments municipaux et espaces verts ainsi que les projets d'ingénieries. Le directeur des travaux publics s'assure que les activités du service se réalisent en conformité avec les lois et règlements, tout en respectant la santé et la sécurité au travail, les règlements sur la qualité de l'eau potable et autres règlements pertinents applicables. Ses responsabilités comprendront, mais ne se limiteront pas à :

Conformité réglementaire :

- Assurer de la conformité aux normes et règlements applicables en travaux publics, assainissement des eaux, traitement de l'eau potable, sécurité publique et protection de l'environnement;
- Participer à l'établissement des méthodes et procédés de travail sécuritaire;
- Assurer l'application des règlements au niveau des équipes de terrain.

Gestion des opérations :

- Superviser à haut niveau les activités opérationnelles du département des travaux publics et des parcs;
- Planifier et mettre en œuvre des programmes d'entretien préventif pour assurer la durabilité des actifs municipaux en collaboration avec les gestionnaires de département;
- Gérer le plan de gestion des actifs de la municipalité en ayant un plan d'immobilisation à jour pour chaque secteur.

Gestion budgétaire :

- Participer à l'élaboration du budget annuel du département des travaux publics et des parcs en fonction des besoins, en veillant à une utilisation efficace des ressources financières;
- Suivre les dépenses et recommander des ajustements budgétaires au besoin;
- Rechercher activement des sources de financement adaptées aux besoins du département et assurer la rédaction des demandes.

Supervision du personnel :

- Participer au processus d'embauche du personnel;
- Encadrer et évaluer le personnel du département, en favorisant un environnement de travail positif et productif.

Gestion de projets :

- Planifier et superviser l'exécution de projets d'infrastructure municipale, de la conception à la réalisation;
- Coordonner les efforts avec d'autres départements municipaux, consultants externes et entrepreneurs pour assurer la livraison réussie des projets;
- Préparer les offres de services professionnels, procéder à leur analyse et faire les recommandations nécessaires pour l'octroi des contrats.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire de premier cycle en génie civil ou dans un domaine connexe; une combinaison équivalente d'éducation et d'expérience pourra également être considérée;
- Expérience significative dans la gestion des travaux publics ou dans un rôle similaire, de préférence au sein d'une municipalité;
- Capacité à prendre des décisions stratégiques et à résoudre les problèmes de manière efficace, en tenant compte des contraintes budgétaires et des priorités de la municipalité.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale, avec la capacité de présenter des informations de manière claire et convaincante à différents publics cibles.
- Capacité démontrée à diriger et à motiver une équipe multidisciplinaire, ainsi qu'à favoriser un environnement de travail collaboratif et inclusif.
- Connaissance approfondie des principes de conception et de construction d'infrastructures publiques, ainsi que des réglementations et des normes applicables.
- Solides compétences en gestion de projet, y compris la planification, l'organisation et la supervision des projets complexes.
- Solides compétences en leadership, en gestion du personnel et en résolution de problèmes;
- Connaissance approfondie des pratiques d'ingénierie et des normes de construction applicables aux infrastructures municipales.

HORAIRE DE TRAVAIL

Trente-cinq (35) heures par semaine

Les heures régulières de travail sont de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi. De plus, le candidat doit être disponible en dehors des heures régulières de bureau.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX

Le salaire est établi selon l'échelle salariale de la municipalité (95 900 \$ à 134 630 \$ annuellement) et les qualifications et expériences du candidat choisi. Le candidat bénéficiera des avantages sociaux en conformité avec les politiques internes de la municipalité de Shippagan.

La municipalité de Shippagan souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Veuillez faire parvenir votre CV avec une lettre d'accompagnement à l'attention de :

Elise Roussel, directrice générale

emploi@shippagan.ca

Municipalité de Shippagan

200, avenue Hôtel-de-Ville

Shippagan, N.-B., E8S 1M1

Les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu. Nous remercions tous les candidats à l'avance de leur intérêt, mais la municipalité communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Mise en garde : Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir. Elle reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Révision — le 12 août 2025